

Observatoire de la formation

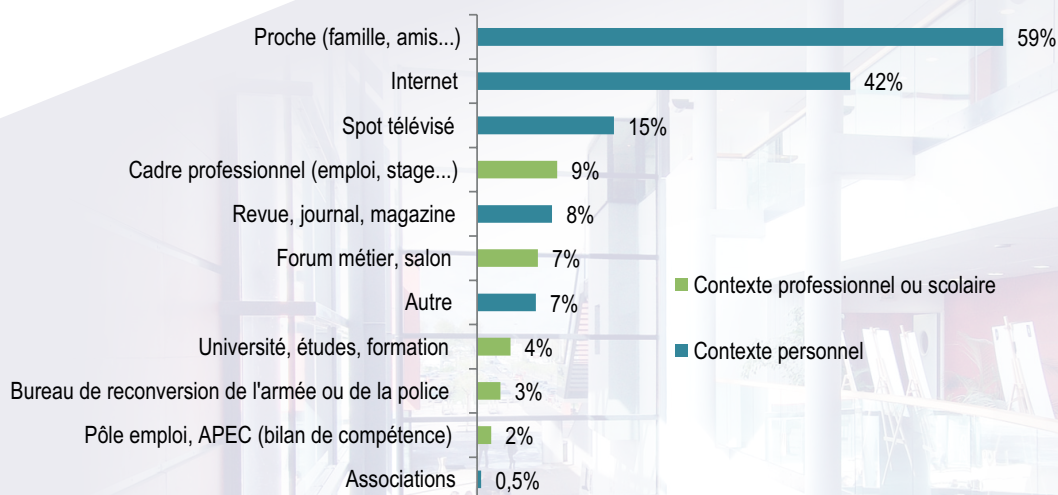
197^e promotion de surveillants pénitentiaires

À retenir

- 892 élèves entrés en formation le 10 septembre 2018 pour une durée de 6 mois
- 889 répondants, soit un taux de retour de 99,7%
- 25% de femmes et 75% d'hommes
- 28,9 ans en moyenne
- 66% des élèves possèdent au moins le baccalauréat
- 28% des élèves sont issus de la Mission Outre-Mer
- 45% des élèves ont eu au moins une expérience professionnelle dans un métier de la sécurité
- De façon inédite, les perspectives professionnelles dans l'administration pénitentiaire constituent l'une des deux premières motivations à devenir surveillant, avec la sécurité de l'emploi.

Motivations & perspectives professionnelles

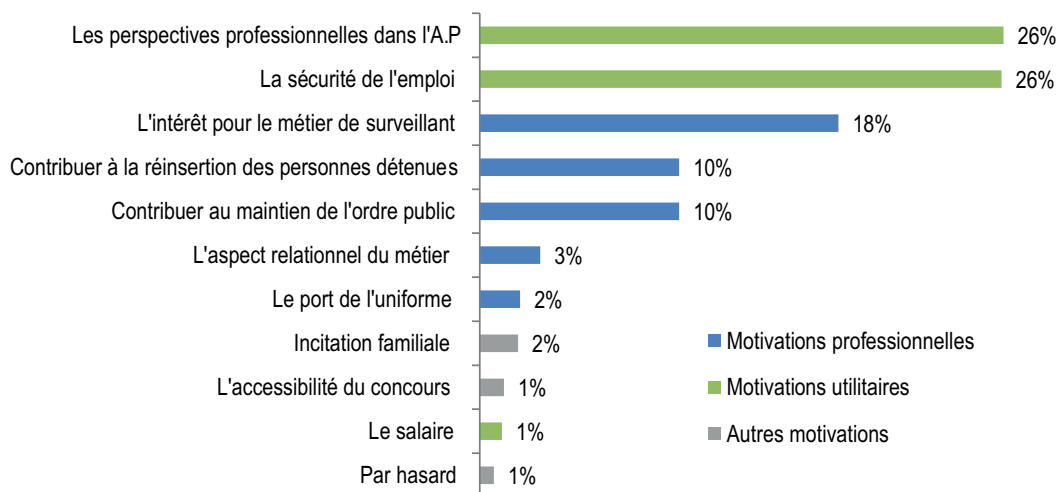
Graphique 1 : Connaissance du concours de surveillant – Proportions (plusieurs réponses possibles)



De la même façon que les promotions précédentes, les élèves surveillants ont principalement eu connaissance du concours de surveillant *via* leurs proches (59%) et par internet (42%). Les spots télévisés continuent de toucher les répondants, avec 15% d'élèves concernés.

Les contextes professionnel et scolaire sont au contraire très peu propices à la découverte de ce concours, puisque les élèves ne sont que 24% au total, à avoir connu le concours dans ce cadre.

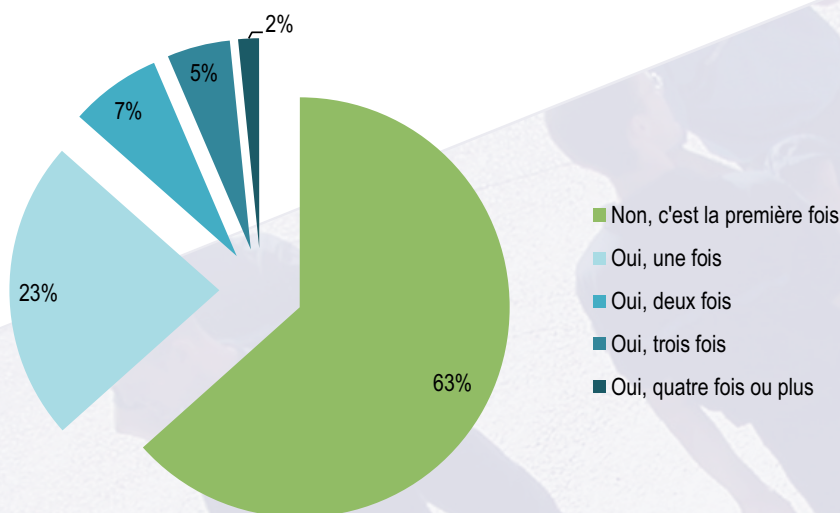
Graphique 2 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



À la différence des autres promotions, la sécurité de l'emploi n'est plus largement en tête dans les premières motivations à devenir surveillant pénitentiaire, dans la mesure où elle arrive *ex-aequo* avec les perspectives professionnelles, avec 26% d'élèves concernés. Cette dernière motivation connaît ici un bond significatif en comparaison avec les promotions précédentes (augmentation de 8 à 11 points).

Au final, ce sont donc deux motivations utilitaires qui ont principalement poussé les élèves à tenter le concours, suivies d'une motivation professionnelle : l'intérêt pour le métier de surveillant, avec 18% d'élèves.

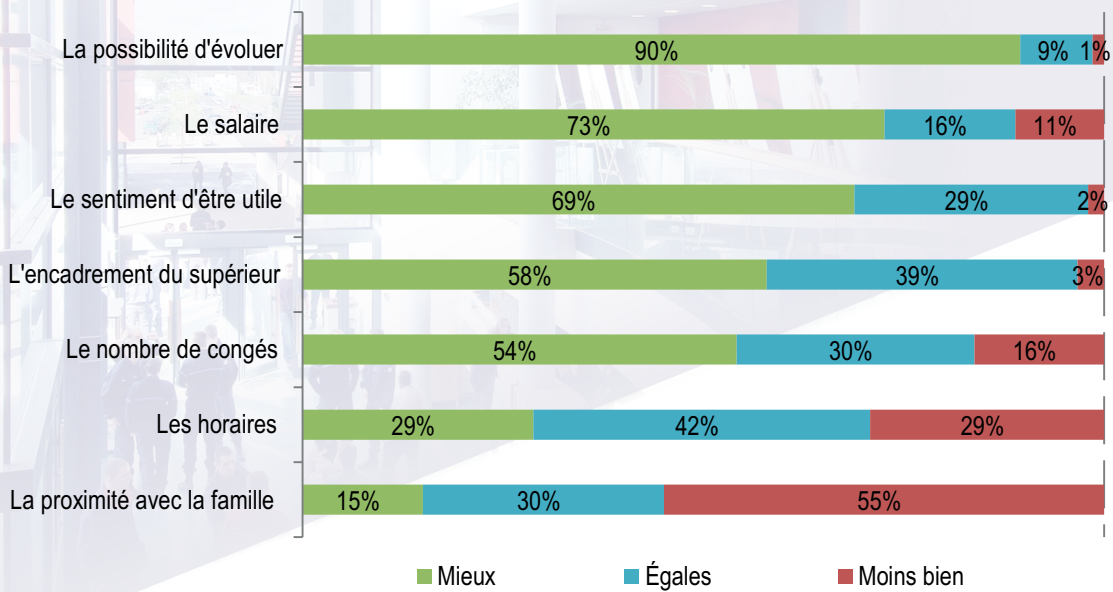
Graphique 3 : Aviez-vous déjà passé le concours de surveillant auparavant ? – Proportions



La majorité des répondants (63%) passaient le concours de surveillant pour la première fois avant de rejoindre la formation. Presque un quart des élèves (23%) le passaient pour la deuxième fois, et pour les autres (14%) il s'agissait de la troisième tentative au moins. Par ailleurs, pour 70% des élèves, ce concours constituait leur première perspective professionnelle et, pour 23%, un deuxième choix.

En outre, près de 42% des élèves ont passé au moins un autre concours que celui de surveillant au cours de l'année précédant leur entrée à l'école. Les concours les plus souvent tentés sont ceux de la police (51%), de la gendarmerie (29%) et de la douane (26%).

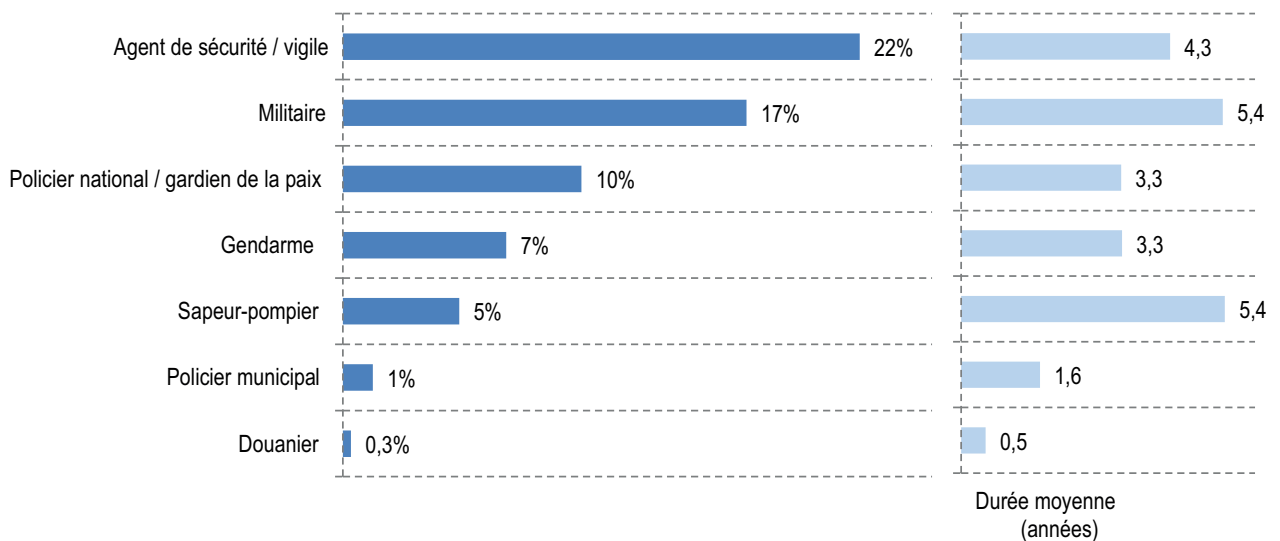
Graphique 4 : Représentations sur l'évolution entre le précédent emploi et le métier de surveillant pénitentiaire – Proportions



Les élèves considèrent la majorité des aspects du métier de surveillant comme des améliorations par rapport à leur emploi précédent. En première position, à l'instar des promotions précédentes, la possibilité d'évoluer est l'item pour lequel les élèves sont le plus satisfaits puisque 90% d'entre eux considèrent que les perspectives d'évolution sont meilleures au sein de l'administration pénitentiaire que dans leur ancien emploi.

D'autres aspects sont également bien perçus des élèves, comme le salaire (73% le considèrent comme une amélioration), le sentiment d'être utile (69%), l'encadrement du supérieur (58%) et le nombre de congés (54%). À l'inverse, ils sont plus mitigés concernant les horaires, avec 29% les considérant mieux que leur emploi précédent et 29% moins bien. Enfin, la proximité avec la famille reste le point noir du métier puisque 55% des élèves considèrent défavorablement cet aspect par rapport à leur ancien emploi.

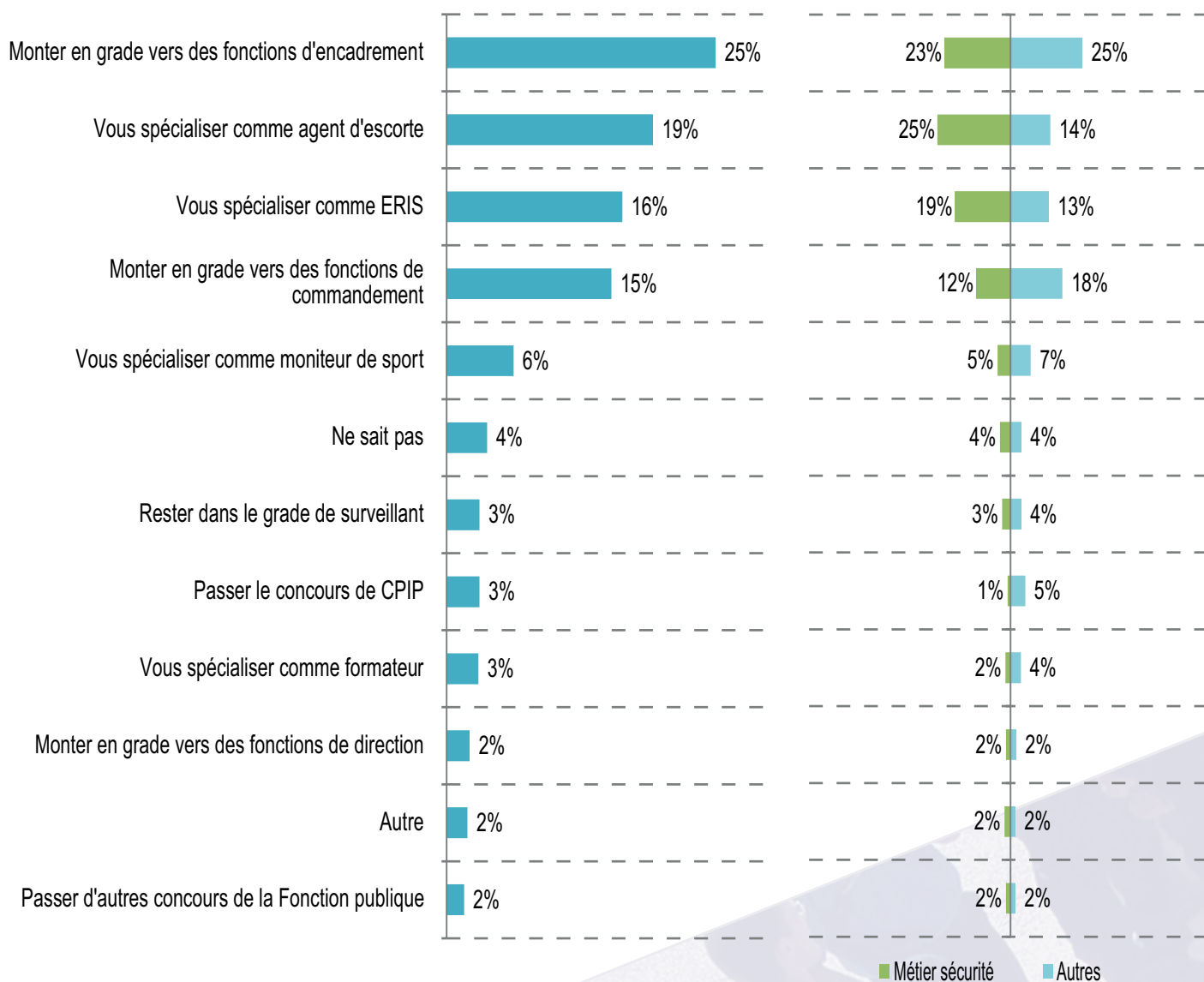
Graphique 5 : Expériences professionnelles dans une force de sécurité – Proportions (plusieurs réponses possibles)



Les élèves de cette promotion sont 45% à avoir eu au moins une expérience professionnelle dans une force de sécurité. Cette proportion est semblable à celle relevée pour la promotion précédente (44%). 22% d'entre eux ont exercé en tant qu'agent de sécurité ou vigile et 17% en tant que militaire, ce qui continue de placer ces

corps de métier en première position. Les autres expériences professionnelles concernent la police (10% des élèves) et la douane (0,3%). La durée moyenne d'exercice dans ces fonctions varie de six mois à cinq ans et demi. Ceux qui ont les plus longues expériences sont les militaires et les sapeurs-pompiers.

Graphique 6 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions

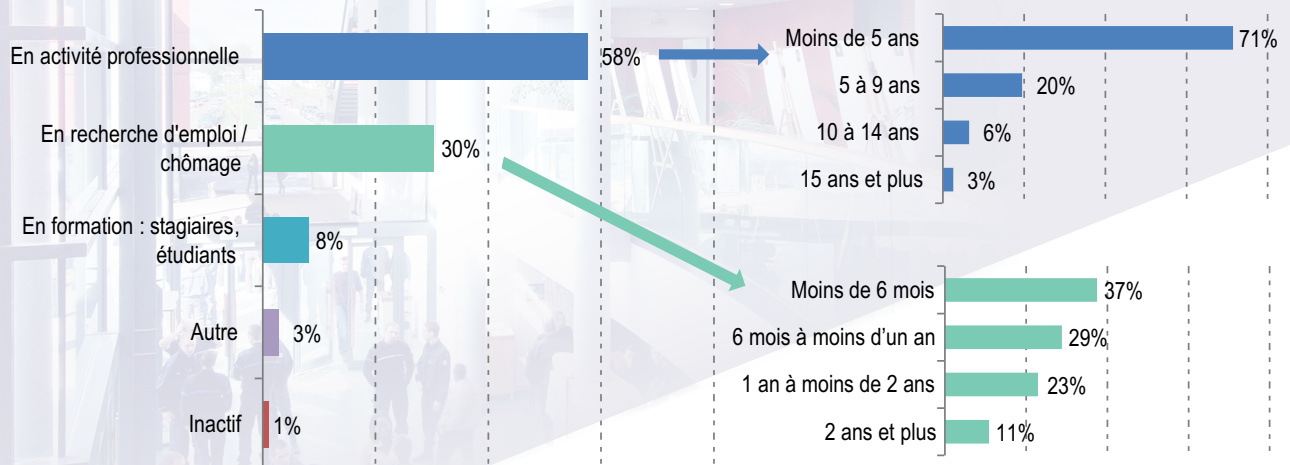


Lorsque l'on interroge les élèves surveillants sur leurs perspectives professionnelles en début de formation, beaucoup ont déjà une idée précise de leur future carrière (seulement 4% déclarent ne pas savoir). Si certains ont en tête une montée en grade vers des fonctions d'encadrement (25%) ou de commandement (15%), 44% envisagent déjà de se spécialiser : ils souhaitent devenir agent d'escorte (19%), ERIS (16%), moniteur de sport (6%) ou encore formateur (3%).

On note que les perspectives professionnelles des répondants diffèrent selon qu'ils aient eu ou non une expérience dans les métiers de la sécurité : les élèves ayant une expérience de ce type sont plus nombreux à vouloir se spécialiser dans des corps de sécurité spécifiques, tandis que les autres envisagent davantage des évolutions hiérarchiques. Très peu souhaitent passer d'autres concours de la fonction publique, ce qui laisse penser qu'au moment de leur entrée dans l'administration pénitentiaire, les élèves comptent très majoritairement y faire carrière.

Les expériences professionnelles

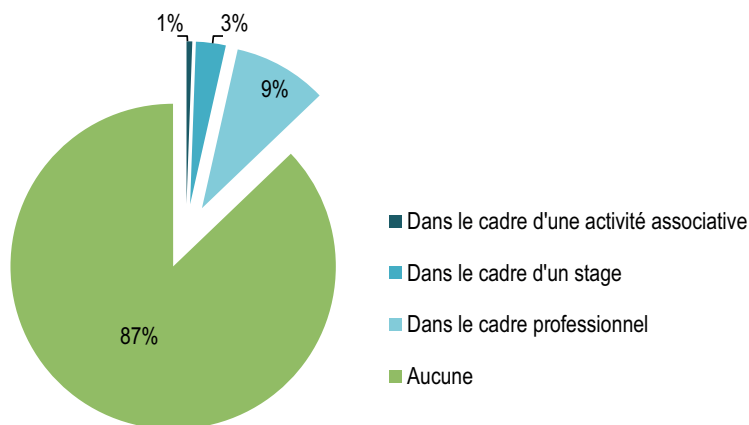
Graphique 7 : Situation professionnelle au moment du concours – Proportions



Plus de la moitié des élèves surveillants (58%) exerçaient une activité professionnelle au moment du concours, depuis moins de 5 ans pour 71% d'entre eux. Ces élèves étaient principalement, et à parts presque égales, en CDD (38%) ou en CDI (36%). Un tiers des élèves étaient en recherche d'emploi, pour moins de

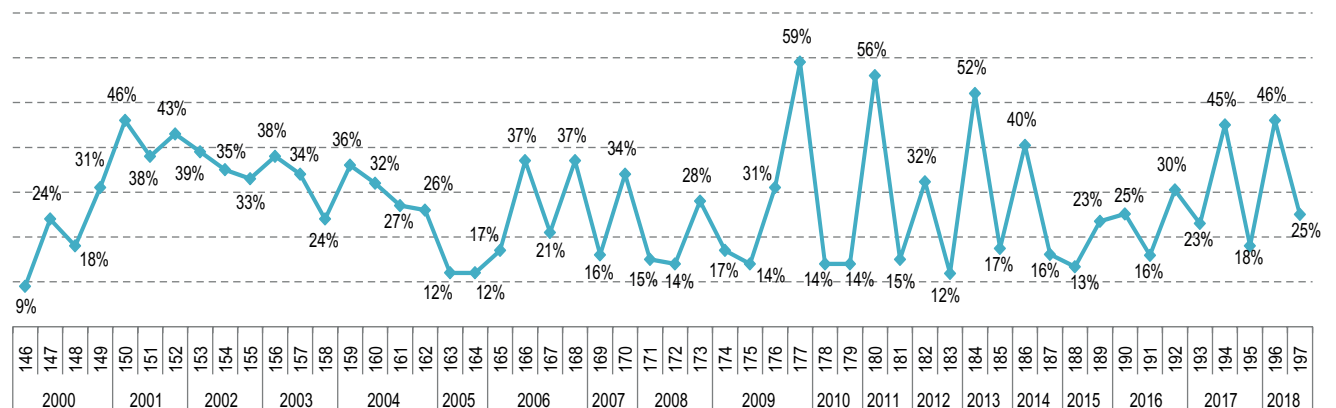
6 mois pour 37% d'entre eux, et moins d'un an pour 66%. Enfin, 8% des élèves étaient en formation au moment du concours et 1% étaient inactifs.

Graphique 8 : Expérience professionnelle dans l'administration pénitentiaire – Proportions



La proportion des élèves de la 197^e promotion de surveillants ayant déjà travaillé au sein de l'administration pénitentiaire est plutôt faible, puisqu'elle ne s'élève qu'à 13%. La plupart des élèves ont connu cette administration dans le cadre professionnel (9%), et, dans une moindre mesure, les stages et les activités associatives sont également des vecteurs de connaissance de ce milieu, pour respectivement 3% et 1% des élèves.

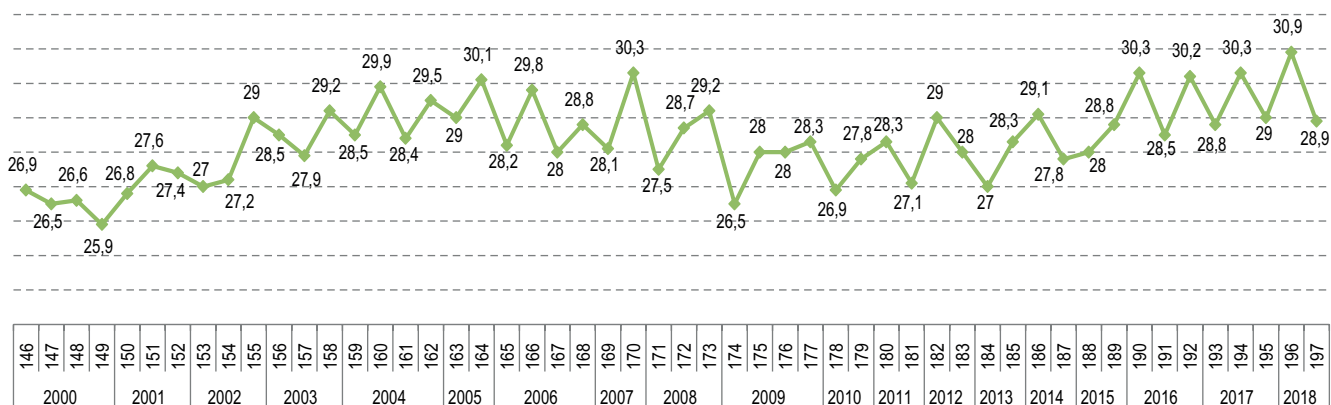
Graphique 9 : Évolution de la part de femmes entre 2000 et 2018 – Proportions



La 197^e promotion de surveillants compte 25% de femmes, proportion légèrement élevée en comparaison avec les promotions impaires des années précédentes. En effet, le recrutement de

femmes au sein des promotions de surveillants peut être très fluctuant d'une promotion sur l'autre, leur part se situant entre 9% et 59% pour les promotions retenues.

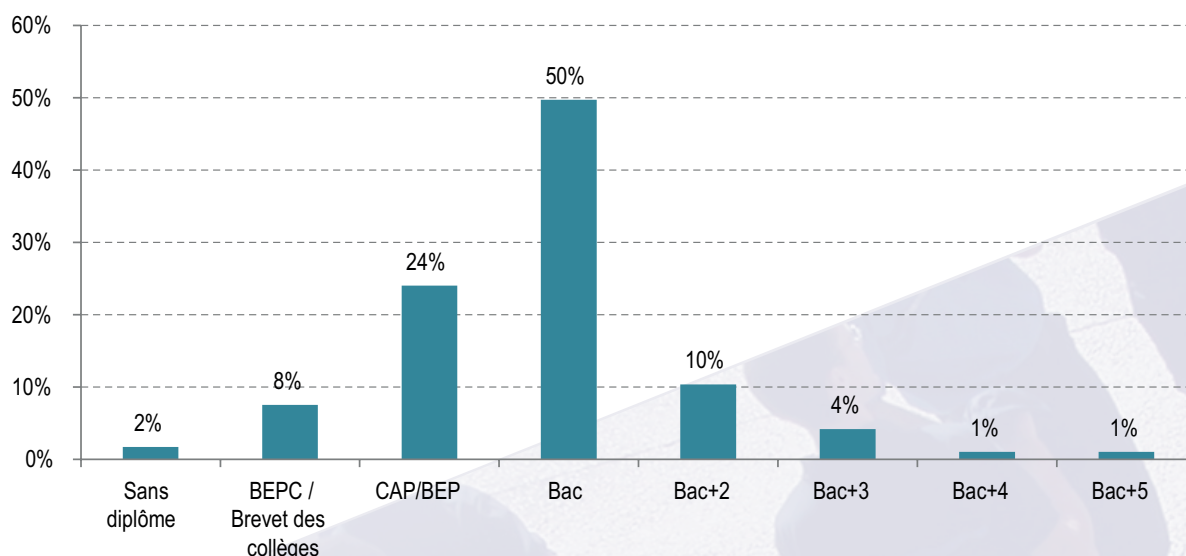
Graphique 10 : Évolution de l'âge moyen des élèves entre 2000 et 2018



Les élèves de cette nouvelle promotion ont 28,9 ans en moyenne, les femmes étant les plus jeunes (28,1 ans en moyenne contre 29,2 ans pour les hommes). La tranche d'âge la plus représentée est celle des 20–24 ans avec 31% d'élèves.

Au regard de l'évolution de l'âge moyen des élèves surveillants, nous constatons qu'il évolue en dents de scie, mais la tendance semble être à la hausse depuis 2009 et la 174^e promotion.

Graphique 11 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



Au sein de cette promotion, 34% des élèves ne possèdent pas le baccalauréat, ce qui s'inscrit dans la tendance à la baisse du niveau de scolarité des élèves depuis quelques années. Dans cette promotion, 2% n'ont aucun diplôme, 8% n'ont validé que le brevet des collèges, et 24% sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP. La part de ceux n'étant titulaires que du baccalauréat connaît une légère hausse, avec 50% de concernés (contre 46% pour la 196^e promotion). Enfin, 16% sont titulaires d'un diplôme du supérieur, ce qui constitue l'une des plus faibles proportions parmi celles observées au sein des promotions précédentes.

Avec l'augmentation de la proportion des non-bacheliers, ce changement pourrait traduire une baisse du niveau de diplôme depuis un certain nombre de promotions.

À l'instar des promotions précédentes, les trois domaines d'études les plus fréquents sont :

- > Le commerce, l'économie, la gestion, la comptabilité (24%)
- > L'industrie, le BTP, l'agriculture (15%)
- > La défense publique, la sécurité (10%)

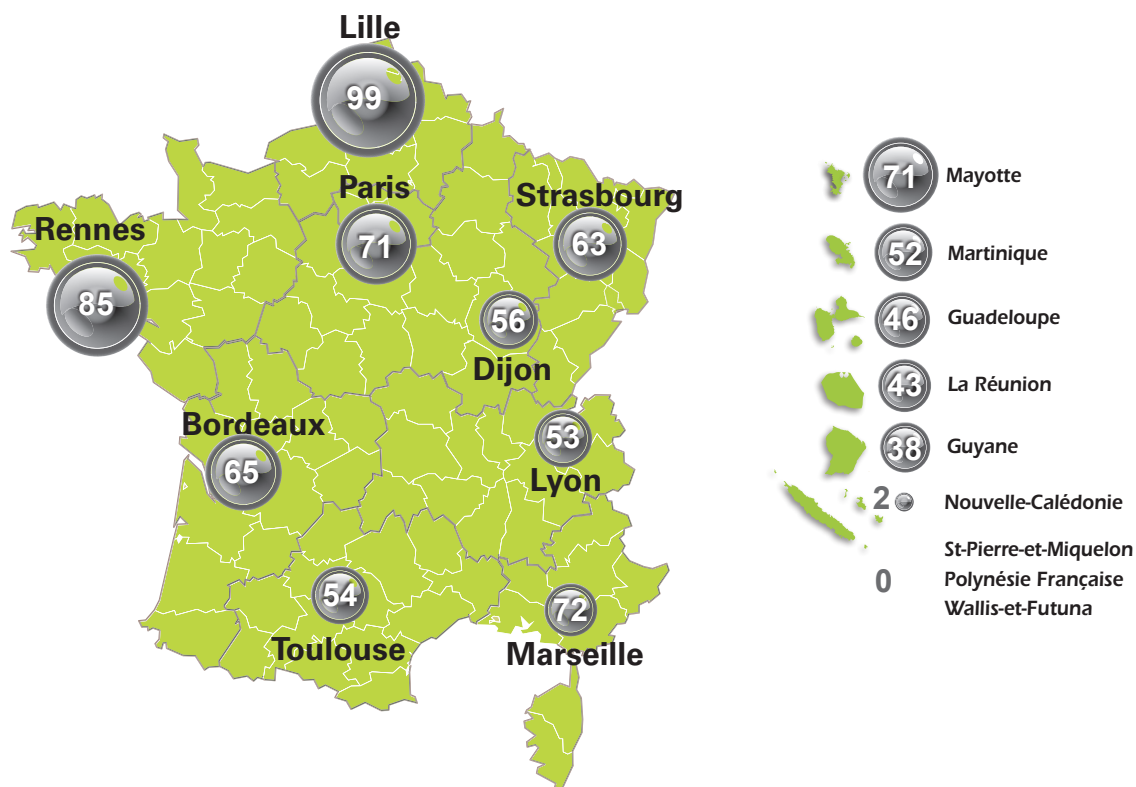
Graphique 12 : Répartition par DISP d'origine – Proportions

DISP	Fréquence
Mission Outre-Mer	29%
Lille	12%
Rennes	10%
Marseille	8%
Paris	8%
Bordeaux	8%
Strasbourg	7%
Dijon	6%
Toulouse	6%
Lyon	6%

À l'instar des promotions précédentes, la Mission Outre-Mer (MOM) est de nouveau la première région d'origine des élèves surveillants, avec 29% d'entre eux qui en sont issus.

En y ajoutant les DISP de Lille (12%) et de Rennes (10%), la moitié de la promotion est représentée. Les autres régions se répartissent de manière assez homogène, avec des proportions comprises entre 6% et 8%.

Graphique 13 : Répartition par origine géographique avant le concours – Effectifs



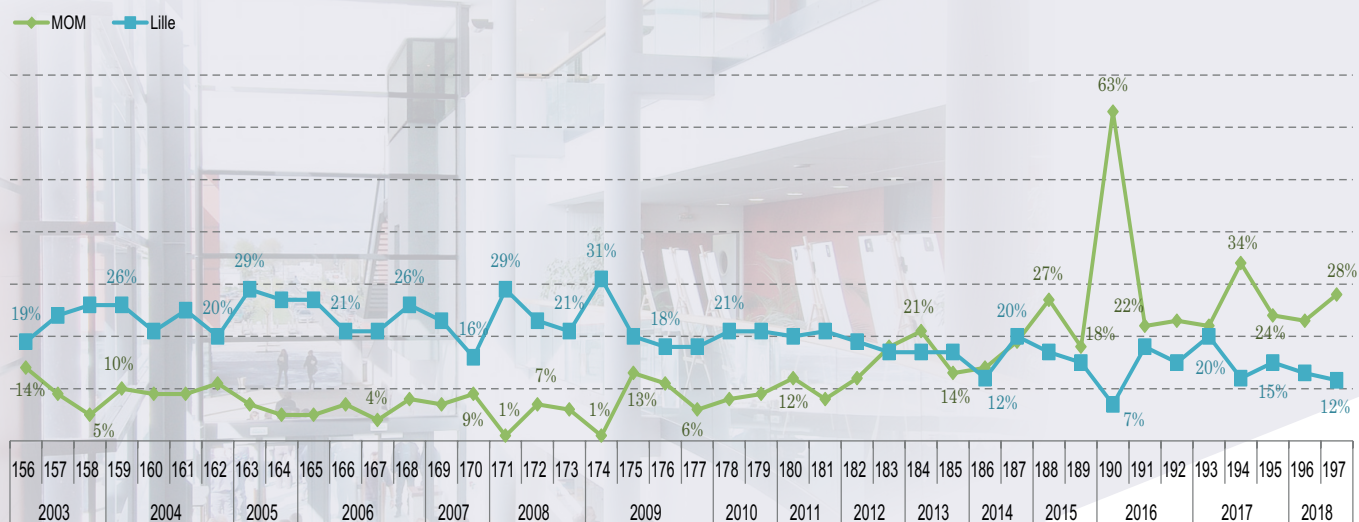
Nous retrouvons sur cette carte les DISP d'origine des élèves de la 197^e promotion, avec le détail des provenances des 252 élèves de la Mission Outre-Mer :

- > 71 élèves ont passé le concours à Mayotte
- > 52 en Martinique
- > 46 en Guadeloupe
- > 43 à La Réunion
- > 38 en Guyane
- > 2 en Nouvelle-Calédonie

Les départements de résidence des élèves sont très variés puisque sur les 104 départements (y compris DOM et TOM), seulement 10 ne sont pas représentés. Les six départements desquels proviennent le plus d'élèves sont Mayotte (74 élèves), la Martinique (52 élèves), la Guadeloupe (47 élèves), la Réunion (44 élèves), le Pas-de-Calais (44 élèves) et le Nord (42 élèves) ¹.

1. Le décalage constaté dans les effectifs par DISP et par département s'explique par le fait que les élèves ne passent pas forcément le concours dans la DISP de leur département de résidence.

Graphique 14 : Évolution de la proportion d'élèves originaires de la MOM et de la DISP de Lille entre 2003 et 2018 – Proportions



Ce graphique illustre les tendances depuis 2003 des deux plus grandes provenances régionales des élèves surveillants, à savoir la MOM et la DISP de Lille. Entre 2003 et 2012, le principal vivier de recrutement de surveillants était la DISP de Lille, avec une proportion d'élèves oscillant entre 16% et 31%. À partir de 2012 et de la 183^e promotion, l'effectif d'élèves issus de la Mission

Outre-Mer dépasse pour la première fois celui de la DISP de Lille. Cette tendance s'est petit-à-petit accentuée, et cette 197^e promotion est, depuis 2003, la troisième promotion la plus représentée par des élèves de la France d'Outre-Mer (derrière la 190^e qui en comptait exceptionnellement 63% et la 194^e avec 34% de domiens).

197^e promotion de surveillants pénitentiaires

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr

OCTOBRE 2018

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Enap
École nationale
d'administration
pénitentiaire